



énié info

La citation du jour : « La vie mettra des pierres sur ta route. A toi de décider d'en faire des murs ou des ponts. »

- Auteur inconnu

Le Génie Info est aussi sur YouTube !
Scan le code QR :



De l'art partout au collège ! (p. 8-9)

Ce trimestre a été chargé en activités artistiques au collège ! En effet, Mme Faugeras a créé des émules en faisant venir une artiste en résidence qui, avec différentes classes, a refait une beauté aux escaliers qui mènent au CDI et à la salle audio !

Mais ce n'est pas tout ! En plus de ça, elle a organisé une nouvelle Grande Lessive[®], sur un thème différent cette fois : « DE LA COULEUR ».

Bientôt, le collège sera comme un musée !

► p. 1

Journée mondiale de la Trisomie 21

Mais à qui sont ces pieds dépareillés ??

► p. 2

Le SAS (Structure d'Aide à la Scolarité)

Présentation d'un dispositif pour les élèves en difficulté : le SAS

► p. 3

Interview de Mme Palombi

Des élèves ont interviewé Mme Palombi à propos de l'ASSR.

► p. 4-5

Journal du réseau d'établissement

Dans ce premier article sur le réseau : que veut dire REP + ?

FLASH INFO

Les professeurs d'arts plastiques proposent à tous les élèves du collège de participer à un recueil de dessins qui sera intitulé « Muet ».

Pour participer, veuillez amener vos plus beaux dessins auprès de Mme Faugeras et Mr Sacriste. **A VOS CRAYONS !**

► p. 6

Collège au cinéma

► p. 7

Les procès reconstitués

► p. 10

Basket-ball district

► p. 11

Bilan du raid académique

JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE

21

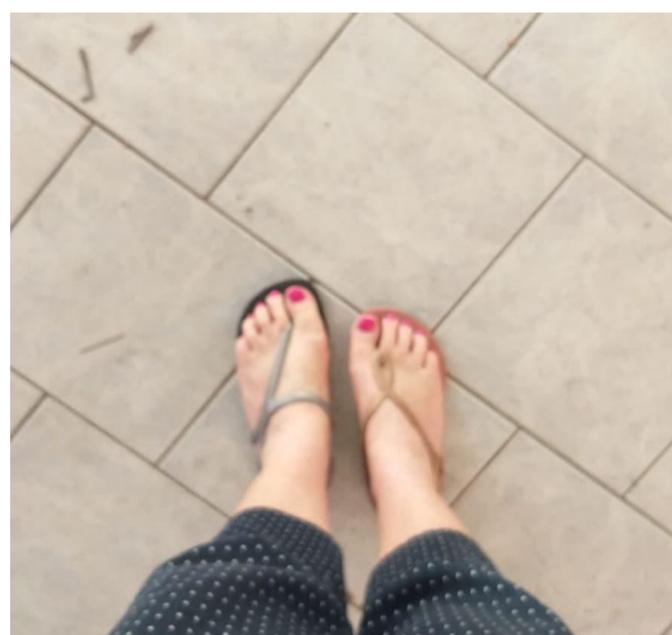
Le 21 Mars, c'était la Journée mondiale de la Trisomie 21, aussi appelée Syndrome de DOWN.

C' est une maladie qui touche la paire de chromosomes 21, qui par anomalie génétique ajoute un troisième chromosome.

Pour faire prendre conscience que les personnes atteintes de cette maladie sont des personnes comme tout le monde, et méritent d'être considérées comme tout le monde, une association avait demandé sur les réseaux sociaux de venir avec des chaussettes ou des chaussures dépareillées à son travail ou à l'école.

Certains professeurs ont relevé le défi !

Saurez-vous retrouver à qui appartiennent ces pieds ???



Pour information, le 2 Avril, c'était la journée mondiale de l'Autisme, maladie encore trop peu connue de la plupart des gens. Ce jour-là, on propose d'être habillés en bleu, couleur officielle qui a été choisie pour représenter l'autisme.

LE SAS (Structure d'Aide à la Scolarité)

Ce dispositif a été mis en place à la rentrée 2018 et a pour objectifs d'essayer d'apporter une aide une écoute, un soutien, une méthodologie aux élèves en difficultés ou en rupture avec le collège (absentéistes par exemple).

Il se situe en salle 36, est ouvert de 8h à 11h et de 14h à 16 h.

Les intervenants sont des professeurs volontaires, des assistants d'éducation, des CPE et des intervenants extérieurs (théâtre, sport, juristes...).

Les élèves concernés semblent apprécier cette aide qui sera reconduite en 2019/2020.



INTERVIEW DE MME PALOMBI : L'ASSR

Mme PALOMBI est l'APS (Agent de Prévention et de Sécurité) du collège, elle organise la formation et le passage des différents de niveaux de l'ASSR.

Elle a bien voulu répondre à nos questions.



- **R : Bonjour Mme Palombi, pouvez-vous nous dire ce qu'est l'ASSR ?**

- P : L'ASSR, c'est l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière que les élèves passent au collège.

- **Pouvez-vous nous expliquer comment cela se passe ?**

- Il y a d'abord deux heures de préparation puis une heure d'épreuve avec 20 questions.

- **Est-ce que tous les élèves sont concernés ?**

- Non, pas tous. Uniquement les élèves de 5^{ème} pour l'ASSR 1 et les élèves de 3^{ème} pour l'ASSR 2.

- **Que se passe-t-il si les élèves échouent lors de l'épreuve ?**

- Ce n'est pas grave car il y aura des séances de rattrapage avec une heure de préparation et une heure d'épreuve. Si toutefois, certains élèves de 3^{ème} échouent encore, ils pourront le repasser au lycée. Pour les élèves de 5^{ème}, ils passeront le rattrapage lors de leur année de 4^{ème}.

- **Merci beaucoup Mme Palombi !**



Scan me

Scan ce QR pour voir l'interview en vidéo !

JOURNAL DU RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENT

Qu'est qu'un Réseau d'Education Prioritaire ?

La politique d'éducation prioritaire se fonde sur une carte des réseaux composés d'un collège et des écoles du secteur accueillant le même public.

Deux types de réseaux ont été identifiés :

- Les Réseaux d'Education Prioritaire renforcées (REP+) qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire
- les Réseaux d'Education Prioritaire (REP) plus mixtes socialement mais rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

Depuis 2015, toute l'académie de Guyane est placée en éducation prioritaire renforcée avec 31 collèges publics dont 30 en REP+. Cette décision de classer une académie entière en éducation prioritaire renforcée marque la reconnaissance des grandes difficultés économiques et sociales que rencontre la Guyane.



École Laure POLUS



École Cojandé SAINT-AUGUSTE



École Armide EUZET





École Solange HULIC



École Léonide WEIMERT



École Léopold HEDER

Le cadre de l'éducation prioritaire offre aujourd'hui à notre génie pédagogique et éducatif un défi une occasion inespérés: ceux de marquer l'histoire et d'incarner une rupture pour réduire ostensiblement les écarts de réussite qui séparent la Guyane des autres territoires de la République.

Le réseau d'éducation prioritaire Tell-Eboué se situe dans le centre-ville de Saint Laurent du Maroni, ou le nouveau contrat de ville (2015-2020) tente de lutter contre les inégalités territoriales et sociales et de favoriser l'égalité des chances.

Ce réseau gravite autour du Collège Eugénie Tell-Eboué et est composé de huit écoles primaires :

- Laure POLUS
- Léonide WEIMERT
- Cojande SAINT-AUGUSTE
- Léopold HEDER
- Armide EUZET
- Edouard CAMAN
- Solange HULIC
- PROSPERITE



École Edouard CAMAN

L'équipe de pilotage du réseau Tell-Eboué est composé par Monsieur Jules VINCENT, principal du collège, Madame Monique ALFRED, l'inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription Saint Laurent 3 et du coordonnateur deréseaux, Monsieur Cédric ONESTAS.



COLLÈGE AU CINÉMA, 2^{ème} TRIMESTRE

Au programme de ce trimestre, un film en Stop-Motion de Wes Anderson : *Fantastic Mr. Fox* !

Les élèves du collège ont participé à la deuxième séance du projet Collège au Cinéma. Ils sont allés voir un film d'animation de Wes Anderson qui s'appelle « Fantastic Mr Fox ».



Mr. Fox est un renard et voleur de poules invétéré. Une nuit, en plein cambriolage, sa femme lui avoue qu'elle attend un enfant et qu'elle ne veut plus continuer à mener cette vie.

Mr. Fox va alors changer de métier et devenir journaliste pour offrir une vie sans danger à sa famille.

Cependant, on ne fait pas changer un renard aussi facilement ! Quelques années plus tard, sa nature le rattrape et il décide, un beau jour, de préparer un « dernier » gros coup ! C'est alors que recommence sa vie de voleur !





LES PROCÈS RECONSTITUÉS

Nous sommes allés au tribunal (Palais de Justice) pour regarder comment se passe un procès dans le cadre du projet des procès reconstitués organisé par Mme Hamaissi : reportage !

Ce sont les élèves du collège qui ont fait une reconstitution de procès.

L'affaire était une histoire d'une agression sexuelle sur mineure. Les élèves ont joué différents rôles : assesseurs, avocats, victimes, procureur, témoins ...

A la fin du procès le juge et les assesseurs sont allés délibérer ; c'est-à-dire discuter ensemble des peines à donner aux prévenus.

Les peines ont été :

- Prison avec sursis
- Dommages et intérêts
- Prison avec sursis et mise à l'épreuve.

Les différents types d'infractions :

1. Les contraventions (les moins graves)
2. Les délits (5 à 10 ans de prison)
3. Les crimes (10 à 30 ans de prison)

Quelques définitions en rapport avec la justice :

- Aggression sexuelle : C'est un délit. C'est lorsque que le corps est touché sans consentement
- Viol : c'est lorsqu'il y a pénétration
- Infraction : ne pas respecter la loi
- EPM (Etablissement Pénitentiaire pour mineurs) : c'est une prison pour mineurs



Les missions du procureur :

1. Défendre la société
2. Protéger les mineurs en danger (au Tribunal pour Enfants)

Le casier judiciaire comprend trois volets :

1. Un premier volet consultable uniquement par le juge, qui comporte toutes les peines, infractions, délits et crimes commis.
2. Un deuxième volet qui comprend uniquement les peines avec sursis et mises à l'épreuve, consultable par l'administration.
3. Un troisième volet pour les contraventions, délits et crimes, qui sont effacés au bout d'un certain temps.





DE L'ART PARTOUT AU COLLÈGE !

Au programme de ce trimestre artistique : une fresque et une Grande Lessive® hautes en couleurs !

Le saviez-vous ?

La peinture murale est une peinture monumentale dont le support est un mur intérieur ou extérieur, une voûte ou un plafond, par opposition à la peinture de chevalet qui est transportable.

Cette peinture est en relation avec l'architecture. Le langage courant désigne par « fresque » la peinture murale en général et tout ouvrage de grandes dimensions.

Dans notre collège, ce sont les élèves de 3^{ème} qui ont travaillé sur ce projet avec l'artiste Zélie Belcour. Nous avons eu la chance de travailler sur les murs de la cage d'escalier du CDI, un endroit au départ plutôt sombre et triste.

Avant de laisser libre court à nos pinceaux, nous avons étudié et analysé le travail de Zélie Belcour, afin d'avoir une idée générale de la forme que pouvait prendre la fresque.

Le travail consistait à mettre en valeur l'entrée du CDI sans représenter le monde visible de manière réaliste mais en déclinant des formes et des couleurs, en jouant avec les opacités, les couches et la transparence ; car selon les propos de l'artiste : « qui dit couleur, dit lumière, qui dit lumière dit énergie ».

Toutes les classes de 3^{ème} se sont succédé sur deux semaines pour réaliser cette œuvre abstraite collective.

A chaque séance, cet endroit qui était triste est devenu joyeux et lumineux grâce à la fresque qui se métamorphosait au rythme des coups de pinceaux.



Nous sommes tous fiers d'avoir laissé une part de nous-même dans ce collège qui nous a accueilli et que nous allons quitter l'année prochaine. Cette œuvre et opportunité représentent pour nous un arrêt dans le temps, une œuvre que verra évoluer les générations d'élèves à venir qui passeront dans ce collège.



Elle est la somme des talents et du travail de tous les élèves de 3^{ème} de l'année 2018/2019 qui, dans le partage et grâce à l'aide de l'artiste Zélie Belcour et de leur professeure Mme Faugeras, ont vu leurs simples dessins se concrétiser en une œuvre qui sera à jamais gravée dans leurs esprits et dans les murs.



La Grande Lessive[®], 2^{ème} édition !

Jeudi 28 mars a eu lieu la seconde édition de la Grande Lessive[®].

Le thème était : « DE LA COULEUR ».

Vaste sujet qui a permis aux élèves de faire preuve de créativité, et de prendre conscience que le noir et le blanc étaient aussi des couleurs.

Plusieurs classes de 3^{ème} ont participé ainsi que la classe d'ULIS 2. Ils ont ainsi « étendu » leurs lessives sur les coursives du collège afin de faire profiter à tous de leurs œuvres.

Prochain rendez-vous en octobre 2019 !!





BASKET-BALL DISTRICT

L'après-midi de Basket-ball district s'est déroulée mercredi 3 Avril avec panache. Deux équipes masculines et deux féminines ont représenté notre collège.

Bilan :

La première équipe féminine termine première au classement.

Suivie de près par la seconde en troisième position.

Leurs résultats permettront peut-être de les qualifier pour la compétition à venir le 19 juin 2019 à Matoury.

Côté garçons, c'est la première place pour la première équipe.

Puis la quatrième pour la seconde équipe.

Merci à tous et toutes les participant(e)s et rendez-vous le 19/06/2019.



BILAN DU RAID ACADÉMIQUE



Nous avons amené une équipe mixte composée de Noah, Laurick, Méïssa et Lanyssa, tous en 4^{ème} A.

Ils ont effectué une succession d'épreuves en itinérance d'une vingtaine de kilomètres :

- Trail
- Kayak en mer
- Course d'orientation
- Run and bike
- VTT

Les athlètes devaient effectuer plusieurs tirs à la sarbacane pendant leur parcours.

Notre équipe a fini neuvième sur treize en trois heures et quarante-cinq minutes.
BRAVO A EUX !

Reportage vidéo sur notre chaîne YouTube Le Génie Info.